

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Course Infini' Flamme Trail – CS Ouest Agglo

Article 1 – Présentation de l'épreuve

La course se décompose en 3 courses distinctes.

La duo : Une double boucle à réaliser avec un départ à heure fixe,

La trio : Une triple boucle à réaliser avec un départ à heure fixe,

L'infini Flamme : consistant à parcourir une boucle d'une distance fixe de 6,6km à répéter toutes les heures. Chaque départ de boucle est donné toutes les heures, à heure fixe.

Le vainqueur est le dernier participant à réaliser une boucle complète dans le temps imparti.

Article 2 – Conditions de participation

- La course Duo est ouverte à toute personne cadette ou plus
 - La course trio est ouverte à toute personne juniore ou plus
 - L'infini'Flamme est ouvert à toute personne ayant 20 ans ou plus
 - Chaque participant doit fournir :
 - Une licence sportive valide ou un PPS à jour
 - Une assurance responsabilité civile personnelle.
 - En s'inscrivant, le participant reconnaît être en condition physique suffisante pour participer à une épreuve d'endurance prolongée.
-

Article 3 – Format et règles de course

- La distance d'une boucle est fixée à **6,6 km**.
 - Le temps maximum pour effectuer chaque boucle est de **60 minutes**.
 - Tout participant ne terminant pas la boucle dans le temps imparti est **éliminé**.
 - Les participants doivent impérativement être présents dans la zone de départ au moment du départ officiel de chaque boucle.
 - Aucun départ anticipé ou différé n'est autorisé.
 - **Le ou la dernier(e) coureur(se) à effectuer une boucle dans les temps sera déclaré vainqueur, et la course sera close. Ce dernier coureur ne pourra pas effectuer de tours supplémentaires même s'il a la capacité de le faire.**
-

Article 4 – Élimination et abandon

- Est éliminé tout participant :

- N'ayant pas terminé une boucle dans les 60 minutes.
 - Ne se présentant pas au départ d'une boucle.
 - Ne respectant pas le présent règlement.
 - Un participant peut abandonner volontairement à tout moment.
 - Tout abandon doit être signalé à l'organisation.
-

Article 5 – Assistance et ravitaillement

- L'assistance est autorisée **uniquement dans la zone prévue par l'organisation** (zone de vie).
 - Aucune assistance extérieure n'est autorisée sur le parcours.
 - Les participants sont responsables de leur propre gestion de ravitaillement et de récupération entre les boucles.
 - Le ravitaillement mis à disposition par l'organisation est défini à l'avance et peut être limité.
-

Article 6 – Matériel

- Le matériel obligatoire est :
 - Autosuffisance en ravitaillement personnel lors de la course (pour le format 2 et 3 boucles. Pour l'Infini'Flamme ravitaillement toutes les 2 boucles à partir de la 3ème boucle)
 - Lumière type lampe frontale pour la nuit (Avec pile de rechange, ou lampe de rechange) (pour format Infini'Flamme)
 - Vêtements réfléchissants (pour format Infini'Flamme)
 - Gobelet ou flasque pour le ravitaillement
 - Il est de votre responsabilité de prévoir un équipement et une tenue adaptés aux conditions météorologiques
 - Les bâtons sont interdits.
 - Le participant doit être en mesure de présenter son matériel à tout moment.
 - Le port d'un dossard visible est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.
-

Article 7 – Sécurité et environnement

- Les participants s'engagent à respecter le tracé balisé et les consignes de sécurité.
- Tout comportement dangereux ou antisportif pourra entraîner une exclusion immédiate.
- Le respect de l'environnement est obligatoire :

- Aucun déchet ne doit être jeté sur le parcours.
 - Toute infraction pourra entraîner une disqualification.
-

Article 8 – Classement et résultat

La remise des prix se fera sur le site de départ.

Infini'Flamme Trail :

- Il n'y a **qu'un seul vainqueur**, le dernier participant à valider une boucle complète dans le temps imparti.
- Tous les autres participants sont classés **DNF (Did Not Finish)**, avec indication du nombre de boucles réalisées.
- En cas d'arrêt simultané de tous les participants sur une même boucle, aucun vainqueur ne sera déclaré.
- Seront récompensés : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} homme et 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} femme

La duo et trio :

- La Duo – 13 km :
 - Remise des prix à 19 h 15
 - Seront récompensés : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} homme et 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} femme au classement scratch.
 - La Trio – 20 km :
 - Remise des prix à 20 h 15
 - Seront récompensés : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} homme et 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} femme au classement scratch.
-

Article 9 – Responsabilité

- L'organisation décline toute responsabilité en cas de :
 - Vol, perte ou détérioration de matériel personnel.
 - Accidents ou blessures survenus en dehors d'une faute avérée de l'organisation.
 - Les participants prennent part à l'épreuve sous leur propre responsabilité.
-

Article 10 – Droit à l'image

Les participants donnent leur accord explicite aux organisateurs de la course, ainsi qu'à leurs ayants droit, pour exploiter librement les photographies et enregistrements audiovisuels sur lesquels ils pourraient figurer, réalisés dans le cadre de leur participation à l'événement, quel qu'en soit le support de diffusion.

Article 11 – Acceptation du règlement

L'inscription à la course implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, sans réserve.

Article 12 – Modification du règlement

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement.